

La feuille de Charmes



Edito

Ce début d'année 2015 est éprouvant pour tous et toutes, suite aux évènements qui se sont déroulés sur notre territoire et qui se sont propagés jusqu'à chez nos voisins Danois. La réaction de milliers de personnes, qui se sont rassemblées spontanément partout en France pour faire part de leur émotion, de leur indignation et de leur soutien aux victimes et à leur famille, nous permet d'espérer que ces actes de terrorisme ont échoués. Je fais le vœu que cette solidarité continue à s'exprimer en dehors du deuil et qu'elle demeure intacte pour longtemps.

La phase de préparation du budget 2015 de notre commune est commencée depuis quelques semaines maintenant. La réduction des dotations d'Etat n'est pas encore connue, ce qui nous impose la plus grande prudence pour la gestion de nos dépenses futures.

Une bonne nouvelle tout de même puisque l'exercice 2014 de notre budget dégage un excédent de fonctionnement. Ce n'est pas un miracle, mais le fruit d'une exigence et d'une volonté de dépenser nos deniers de la meilleure manière possible sans gaspillage.

- Comme énoncé lors des vœux, les réflexions sont lancées sur les deux bâtiments que nous venons d'acquérir, « le café du Commerce » et l'ancienne maison de M. Thouvenin. Une étude sur la consolidation et la sécurisation des murs restants de cette dernière est déjà engagée.
- Deux viticulteurs ont, dans le cadre du projet « Côte à Côte – Vignoble 2020 », émis le souhait de s'installer sur le secteur AOC du Toulinois. Notre commune fait partie de ce périmètre d'installation. Nous avons demandé à la Communauté de Communes du Toulinois une table ronde afin de connaître les besoins de ces viticulteurs.
- Le projet d'installation de Points d'Apports semi-enterrés à la place des bacs actuels afin de sécuriser et d'embellir cette zone avance à grands pas. Les consultations d'entreprises et les dossiers de demande de subvention sont lancés.
- En ce qui concerne l'étude d'assainissement, le bureau SIMBIO rendra son avant-projet de travaux pour le début du mois de mars à la Communauté de Communes du Toulinois. Cet avant-projet nous permettra de travailler sur les réseaux qui devront être mis en conformité.
- Nous prévoyons également quelques travaux de mise en sécurité sur l'aire de jeux des enfants.
- Le projet intercommunal scolaire est toujours au stade de l'avant-projet. Une déclaration d'utilité publique est en cours pour l'acquisition d'une parcelle qui doit recevoir le projet foncier.
- L'ONF ne programme pas de travaux sylvicoles sur notre territoire pour l'année 2015.

Voilà pour le prévisionnel des investissements et des travaux pour cette année 2015. Ces investissements seront conditionnés par un budget d'investissement au plus juste. Malgré ce début d'année difficile, mon objectif est que se révèle des envies, des compétences et des projets, et en tant qu'élu, je dois donner de la cohérence entre tous les projets du territoire.

Si on veut vivre ensemble, il faut faire ensemble.

Jean-Luc STAROSSE

Dans ce numéro :

Edito	1
Kermesse de l'école 2015	2
Eclairage public	2
Dates des commémorations	2
	2
	3
	3
	3
	3
	3
	4
Activités du Foyer Rural	4

Kermesse de l'école 2015

Comme chaque année, les parents d'élèves de Charmes-la-Côte et de Mont-le-Vignoble organisent la kermesse de l'école. Cette année celle-ci aura lieu dans notre village le vendredi 12 juin à partir de 17h00.

De nombreuses animations rythmeront cette grande fête (tombola, chamboule-tout, pêche à la ligne...). Elle se terminera en beauté par un barbecue, frites et gâteaux.

Les habitants de Charmes-la-Côte, petits et grands, sont cordialement invités.

A très bientôt.

Les parents d'élèves.

PS : Une collecte de lots et peluches (en bon état) aura lieu dans le village pendant les vacances d'avril. Merci de votre participation.

Eclairage public

La mise en place des nouveaux horaires de l'éclairage public, a permis l'économie de 400€ pour l'année 2014 par rapport à l'année 2013.

Les lundi et mercredi la fin de l'éclairage est repoussé à 22h30 au lieu de 22h00.

Dates des commémorations

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie du 19 mars prochain aura lieu à Blénod-les-Toul;

La commémoration de la Victoire de 1945, le 8 mai prochain, aura lieu à Charmes-la-Côte à 11h00.

Stop aux SMS abusifs

On a beau éviter de communiquer son numéro à n'importe qui, on reçoit toujours ces SMS publicitaires et polluants, week-end compris ! Que faire ?

- Envoyer **STOP** à l'expéditeur. Ca ne vaut que lorsque les numéros sont à **5 chiffres** et commencent par 3, 4, 5, 6 ou 8. les expéditeurs seront tenus, légalement, de ne plus vous embêter.
- Transférer les SMS au **33700**. C'est le numéro dédié à la lutte anti-spams. On copie-colle le SMS, à condition qu'il provienne d'un numéro surtaxé (commençant par exemple par 08).
- Contacter son opérateur. Il pourra faire en sorte que votre numéro ne figure plus dans les annuaires inversés.

Photos

Des photos aériennes de notre village et des alentours, datant de décembre 2012, sont visibles à l'adresse www.clicho.fr.

Le tri des déchets c'est l'affaire de tous

La CCT s'associe en 2015 à la Semaine Européenne du Développement Durable dont le déroulement se situe plus tard que les années précédentes puisqu'elle aura lieu du 30 mai au 5 juin 2015. Nous espérons que chacun de vous pourra la suivre dans ses nombreuses actions. Vous pouvez suivre cette actualité sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Edition-2014,37599.html>

Le **Dimanche 12 avril** prochain aura lieu notre **Journée Verte**. Nous commencerons à **9h00** par une animation autour du tri d'une poubelle type grâce aux supports de communication mis à notre disposition par la CCT. Nous avons commandé une météo propice ! Venez nombreux comme à votre habitude avec courage et entrain, avec vos voisins ou vos amis afin de rendre à la nature nos routes, nos chemins et notre forêt.

Des bacs supplémentaires et des sacs spécifiques vous seront confiés afin que le tri soit complet (verre, emballages plastiques et métaux ; autres déchets ménagers ou encombrants). N'oubliez pas vos gants.

Sachez également que le collège Vatelot collecte cette année (jusqu'en juin 2015) les bouchons en plastiques pour participer à une action « un fauteuil pour une personne handicapée ».

Plutôt que de continuer à enfouir ou à brûler les bouchons de liège usagés (plus de 3 milliards pour la France), **les Professionnels du Liège ont décidé de mettre en place une action de recyclage pour leur donner une nouvelle vie**. Une fois collectés, nos chers petits bouts de liège rejoindront les usines de recyclage pour commencer leur nouvelle vie comme revêtements de sol, articles de décoration, pièces pour l'industrie aérospatiale et automobile, ou encore comme énergie électrique !

Dans le cas où les bouchons seraient remis directement aux Professionnels du Liège sans passer par une association, les fonds récoltés seraient directement reversés à l'Institut Méditerranéen du Liège (IML), afin de permettre **la plantation de chênes-lièges dans des forêts des Pyrénées Orientales**.

Si vous désirez participer à ces deux opérations « bouchons », vous pouvez déposer votre collecte au 16 Rue du Progrès, chez Mme LEJARS merci d'avance.

Le bilan de collecte des Points d'Apports Volontaires, de notre commune, pour 2013 et 2014 est donné ci-dessous:

	Année 2013	Année 2014 (hors mois de décembre)
Verre	13,34 tonnes	11 tonnes
Emballages	20,40 tonnes	19,24 tonnes

Souscriptions publiques

- Une souscription publique est lancée afin de financer le remplacement à l'identique de la sculpture dédiée à la déportation volée à Ecrouves le 22 mars 2014.
- La ville de Toul lance un appel au mécénat pour l'acquisition de deux statues polychromes du XVI^e siècle.

Vos dons donneront lieu à une déduction fiscale. Plus d'informations en Mairie

Activités du Foyer Rural



BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

Le traditionnel **beaujolais** a réuni une trentaine de personnes. Au menu : raclette, îles flottantes et bonne humeur.

St-Nicolas et Père Fouettard ont attiré une cinquantaine de personnes pour le défilé et le goûter servi à l'issue du défilé, le samedi 6 décembre.

Les commandes de croissants ainsi que la vente des objets et gâteaux confectionnés par les **ateliers bricolage et cuisine** ont permis de récolter 745 €, somme intégralement reversée au **Téléthon**. Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette collecte. Pour clore l'année 2014, le **marché de Noël** a réuni une quarantaine de personnes qui ont ainsi pu profiter d'une promenade savoureuse à Epinal et terminer la journée à Plombières, la ville aux mille balcons. Le repas a été pris dans un restaurant à Plombières.



Pour le début de l'année 2015, les **jeux de société** ont réuni près d'une quarantaine de personnes. Parties de tarot, échecs, dominos, petits chevaux... pour jeunes et moins jeunes. Et un **atelier bricolage** a été proposé pour permettre aux enfants de fabriquer des couronnes offertes lors de la cérémonie des vœux de la mairie.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Vendredi 27 février : cinéma avec Astérix, le domaine des dieux - film en 3D - lunettes fournies

Samedi 28 février : défilé du carnaval

Samedi 28 février en soirée : soirée jeunes

Samedi 7 mars : loto

Vendredi 27 mars : cinéma avec la famille Béliet

Samedi 4 avril : soirée disco

LOCATION DE LA SALLE, 11 Bis Rue du Progrès ET MATERIELS TARIFS 2014-2015

Formules et tarifs :

	ADH	NON ADH
<u>1. Fin de semaine</u> : du vendredi 18h au lundi 10h	122€	244 €
<u>2. Journée</u> : de 8h au lendemain 9h	91€	182 €
<u>3. Repas de midi</u> : de 8h à 18h	61€	122 €
<u>4. Soirée</u> : de 16h au lendemain 11h	61€	122 €
<u>5. Après-midi</u> (jusqu'à 18 ans) : de 13h à 20h (location faite par les parents, sous leur responsabilité)	23€	46 €
<u>6. Après midi</u> de 13 à 20 h :	43 €	86 €
<u>7. Vaisselle</u> (forfait)	30€	60 €

La casse de la vaisselle se facture : 2€ l'assiette et 0.50€ le verre

Toute heure supplémentaire entamée est facturée. 4€ 8 €

La salle doit être restituée propre et sans dégradation, sous peine d'amende pour nettoyage de la salle et/ encaissement du chèque de caution.

Location de tables: 1€ 2€

Location de bancs: 0,50€ 1€

Documents à fournir **OBLIGATOIREMENT pour la location de la salle:**

Demande écrite avec les dates et la formule de location souhaitée, avec ou sans vaisselle.

Attestation responsabilité civile précisant la location de la salle du Foyer Rural, 11 Bis rue du Progrès, 54113 Charmes-La-Côte.

Chèque de caution de 230€ à l'ordre du Foyer Rural de Charmes La Côte (restitution en fonction de l'état de la salle) 30% des frais de location.

Personne à contacter POUR LA LOCATION DE LA SALLE :

STAROSSE Valérie, au 03.83.62.57.46 ou 06.50.53.03.48

Personnes à contacter POUR LA LOCATION DE MATERIELS :

BLOT Julien 06 81 91 99 46 et **FELICES Jérémie** 06 61 82 77 87